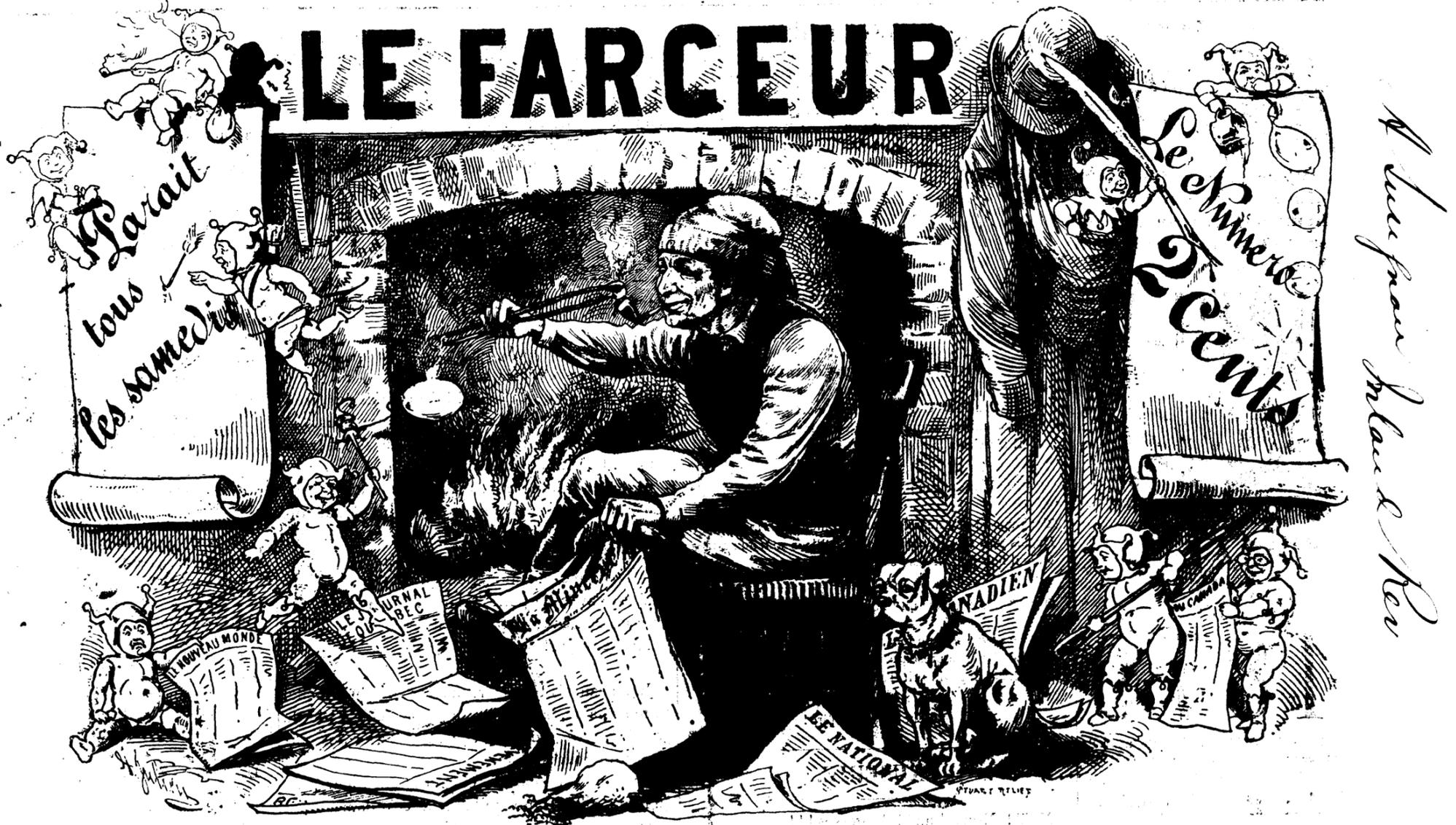


# LE FARCEUR



A l'usage de la classe de l'Enfance

**Abonnements :** Un an.....\$1.00  
Six mois.....0.50  
Trois mois.....0.25

**H. Beaugrand,**  
EDITEUR-PROPRIETAIRE

**Bureaux:**  
24, St. Gabriel.

**Le No. 2 Cents.**



**Dit l'Ours au Lion:**  
—Mon bourgeois, Elzéar Deromé, annonçait il y a quelques jours qu'en vue de la dureté des temps et pour plaire au public, il avait réduit ses boas et ses manchons à des prix vraiment étonnants. Il vend un magnifique, boa et un splendide manchon pour \$3, 0 le set. Aussi est il vrai de dire qu'il importe directement d'Europe et des Etats-Unis.

—Tout ça, c'est la pure vérité répond le lion, mais tu oublies de dire que notre maître a aussi le plus bel assortiment de capots, paletots pour dames, casques, manchons en mouton de perse, en outre de mer et en sealskin qui se puisse trouver à Montréal.

**ELZ. DEROME**  
**CHAPELIER**  
ET  
**MANCHONNIER**  
621 RUE STE. CATHERINE  
A l'Enseigne du Lion et de l'Ours.

**HOTEL DU CANADA**  
Rue St. Gabriel  
Montreal



Cet Hôtel est le rendez-vous des Marchands et des hommes de profession canadiens. Bonne table, bonnes chambres, Bureau de Télégraphie, Buvette.

**PRIX :**  
**DE \$1.50 A \$2.50 PAR JOUR,**  
AIME BELIVEAU,  
Propriétaire.

N.B.—On invite spécialement nos compatriotes des Etats Unis à descendre à cet Hôtel. Il trouveront un service de première classe et des prix modérés.

## REVUE DES TRIBUNAUX.

Le Mangeur de nez.

Pourquoi, à la suite d'une scène de coups est-ce le plus maltraité (en apparence du moins) qui est le prévenu? C'est ce que la suite nous apprendra. Toujours est-il que celui-ci porte le bras en écharpe et que l'autre (un caporal) n'a que le nez endommagé comme par quelqu'un qui aurait voulu y goûter.

Plaignant et prévenu se regardent mutuellement avec stupéfaction.

Le juge (au prévenu): Quels sont vos noms et prénoms?

Le prévenu (regardant toujours le caporal): Margouin!... je regarde le nez du caporal, c'est pas possible que ça soye moi qui... Ugène Anatole... qui a fait ça... bombeur de verres.

Le caporal: C'est comme moi, je regarde votre bras en écharpe et je la trouve bonne.

Le juge (au caporal): Dites comment cet homme vous a injurié et frappé?

Le caporal: Non, mais est-ce qu'il prétend que c'est moi qui lui ai mis son bras...?

Le prévenu: Non ça s'est fait tout seul; un bras qu'un de ces jours, on lui fera peut-être la décapitation.

Le juge: Vous vous expliquerez tout à l'heure. (Au caporal): Faites votre déposition!

Le caporal: C'était du côté de Clichy; je passais dans un petit chemin où il y a des pierres; pour lors, monsieur qui passait aussi avec son épouse lui dit: "Regarde-le donc! tait-t y sa poire!"

La juge: Qu'est-ce que cela veut dire?

Le caporal: Je ne sais pas, et cependant je sais l'orthographe jusque dans la pointe des cheveux; mais je ne connais pas cette élocution; tout de même, que ça m'a bigrement molesté et que j'ai dit à ce particulier: "Pourquoi-t est-ce que je fais ma poire?" Que là-dessus, on s'est discuté et que monsieur s'est mis dans la tentative de me manger le nez, disant: "Je vais te le croquer comme un radis."

Le prévenu (retirant son bras de l'écharpe et gesticulant): Mais c'est, au contraire, vous... rappelez-vous donc, caporal, qui... (le prévenu s'aper-

çoit de sa distraction et remet son bras en écharpe); faites-moi donc l'amitié, caporal, de vouloir bien vous rappeler, que vous étiez entièrement pochard, caporal; soyez assez aimable pour vous en rappeler, mon caporal.

Le caporal: Je ne peux pas dire que je m'en rappelle, vu que je ne m'en rappelle pas.

Le prévenu (au tribunal): Vous voyez, il était d'une ivresse si tellement extraordinaire qu'il ne se rappelle de rien. (Au caporal.) Rappelez-vous, vous-même que vous avez dégainé.

M. Le juge: N'interpellez pas le témoin!

Le caporal: Pour dire que j'ai dégainé, je ne peux pas dire que j'ai dégainé, puisque je ne me rappelle pas que j'ai dégainé; mais pour ce qui est de la chose d'avoir dégainé, j'ai pas dégainé, v'la mon opinion.

Le prévenu: Mais vous dites vous-même que vous ne vous en rappelez pas?

Le caporal: Eh bien, alors, je peux donc pas dire que j'ai dégainé; c'est clair.

Le prévenu: Oui mais vous ne pouvez pas dire non plus que vous n'avez pas dégainé.

Le caporal: Permettez.

Le juge: Adressez-vous au tribunal.

Le caporal: Mon juge, je dis que si, je le dis; on peut bien dire: Je ne me rappelle pas si j'ai dégainé, et dire: Je suis sûr que j'ai pas dégainé, c'est clair.

Le prévenu (tirant son bras de l'écharpe et gesticulant): Comment, sacristi! même qu'en voulant vous arracher votre sabre, j'en ai eu le bras tortillé par vous; un bras que je n'en guérirai peut-être jamais.

Le juge: Vous avez l'air de vous en servir parfaitement.

Le prévenu: Mon bras?... mais mon juge, il n'y a pas de différence d'avec le premier jour.

Le juge: Cela, c'est possible.

Le caporal: Il n'a rien du tout à son bras... c'est une blague!

Le prévenu: Une blague!... Mais, tenez, il y a ici mam' Balouche, qui l'a vu, mon bras, même qu'elle m'y a mis dessus des masses d'emplâtres; elle est ici; j'y ai dit de venir. (Regardant vers l'auditoire.) Etes-vous là, mam' Balouche?

Pendant que le prévenu appelle mam' Balouche, le tribunal le condamne à un mois de prison.

Le prévenu; Je demande à le faire à l'infirmerie... pour mon bras!

## Entrechats.

R... pose pour l'intrépide, voire même pour le farouche.

Il commente toujours par chercher querelle aux gens; mais si on lui résiste, il finit par se laisser administrer des gifles dont il ne se vante pas, bien entendu.

Dernièrement il paraît.

—Moi, d'abord, j'ai un caractère de fer.

—Battu, ajouta à demi-voix un assistant.

## LIBRAIRIE

IMPRIMERIE ET RELIURE.

LIBRAIRIE

Payette & Bourgeault,

NO. E ST. PAUL,

MONTREAL.

Ouvrages, en Vente à cette Librairie.

"Anges Conducteur," différentes reliures, 25, 30, 40, 50, 60, 75 cts. et \$1.00

"Formulaires de Prières," différentes reliures 50, 75, \$1.00, 1.25, 1.50, etc.

"Manuel Complet," par Goffiné, reliure anglaise, 731 pages in-18, contenant outre la matière d'un paroissien, une explication du texte, des Epîtres et Evangiles, et un cours complet d'instructions morales, liturgiques et dogmatiques, distribuées suivant leur rapport avec l'Evangile du jour. Prix, \$1.00.

"Imitations de Jésus-Christ," de toute reliure, de 25, 30, 40, 50, 75 cts. et \$1.00.

"Journées du Chrétien," de toute reliure, 25, 30, 40, 50, 60 75 cts.

"Manuel de Piété" à l'usage des élèves du Sacré-Cœur, in-18, 804 pages, tranche marbrée \$1.00, dorée \$1.25.

"Miroir des Ames," in-12, 142 pages avec gravures, 60 cts.

"Paroissiens" de toute sorte de 5, 10, 15, 20, 25, 30, 40, 50, 60, 75, 90, \$1.00, 1.25, 1.50, etc.

"Recueil de Prières," par M<sup>lle</sup> la Comtesse Flavigny, de 50 cts à \$1.00.

"Visites au St. Sacrement et à la Ste. Vierge," par St. Alphonse de Liguori, in-32, tranche marbrée 40 cts., do., dorée 60 cts.

Ces volumes seront expédiés par la malle franc-de-port, sur réception du montant.

Aussi un assortiment complet de livres pour école, cartes à jouer, articles religieux, bon choix de littérature, etc, etc.

## LIBRAIRIE

Payette & Bourgeault,

250 Rue St. Paul,

Vis-à-vis la rue St. Vincent, Montréal.